

Répertoire des principaux dispositifs de soutien psychologique aux professionnels de santé (au 11 septembre 2020)

1 – Région Occitanie

Association MOTS

L'Association Médecins Organisation Travail Santé (MOTS) est une unité clinique d'écoute, d'assistance et de recherche-action pour venir en aide aux médecins appelants et dédiée avant tout à la prévention et à la prise en charge de l'épuisement personnel et professionnel. Elle est présente dans 8 régions françaises dont l'Occitanie, pour les médecins et internes 24h/24. Elle accompagne une population de plus de 160 000 médecins en difficulté (mais aussi les proches des médecins, les internes et les étudiants en médecine).

https://www.association-mots.org/

Tél: 06 08 28 25 89 (24h/24)

CROM et CNOM

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) a mis en place un numéro d'entraide pour tous les professionnels de santé (médecins et autres professionnels), permettant d'être mis en relation avec :

- un psychologue clinicien
- la commission nationale d'entraide du conseil national de l'ordre des médecins pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre et celle liée au Covid 19
- une association qui prendra en charge l'écoute et pourra orienter vers une personne ressource (renvoi vers l'Association MOTS précitée).

https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/actualites/numero-vert-lentraide-ordinale

https://www.crom-occitanie.fr/entraide/#medecins-difficulte/

Tél: 0800 288 038 (Numéro vert 24h/24)

> INTER.MED

Association loi 1901 créée en 2012, elle propose une prise en charge globale de leur santé à tous les médecins, sur la base de consultations dans un lieu proche de leur exercice (maisons médicales de garde d'Occitanie Est) par un praticien indépendant, dans le respect du secret médical.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Tél: 04 66 40 04 72

2 - National

Ministère de la Santé

Le N° vert dédié aux soignants permet l'évaluation de la situation de l'appelant, dans le cadre d'un échange anonyme avec un professionnel qualifié. Plusieurs possibilités d'orientations sont prévues selon le besoin formulé. En cas de fragilité impliquant un suivi, l'écoutant propose une levée d'anonymat permettant un rappel par la CUMP territorialement compétente dans un délai de 48 heures. Aucune donnée nominative n'est conservée.

Tél: 0800 73 09 58 (Numéro vert, de 8h à minuit)

Association SPS

L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a mis en place une plateforme téléphonique d'écoute, d'orientation et de services pour accompagner et soutenir les professionnels de l'ensemble du secteur sanitaire (hospitaliers, libéraux, étudiants), social et médico-social rendus vulnérables dans l'exercice de leur profession, ainsi que leur entourage. Tout professionnel de santé ayant besoin d'aide ou connaissant un autre professionnel de santé en situation de vulnérabilité, peut contacter le numéro vert. Les entretiens sont anonymes et gratuits.

https://www.asso-sps.fr/prise-en-charge/plateforme-telephonique

contact@asso-sps.fr

Tél: 0805 23 23 36 (Numéro vert, 24h/24)

Fiches-repères d'accompagnement psychologique : https://www.asso-sps.fr/actualites/fiches-pratiques

Association AAPML

L'association d'aide aux professionnels de santé et médecins libéraux (AAPML) propose un dispositif d'écoute et de soutien confidentiel, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi qu'un forum de discussion. Les Conseils nationaux des Ordres des Infirmiers, des Sages-Femmes, des Chirurgiens-Dentistes, des Masseurs-Kinésithérapeutes, des Pédicures-Podologues et des Pharmaciens en sont partenaires.

http://www.aapml.fr/

Tél: 0826 004 580 (Numéro indigo, 24h/24)